



## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 04/05/2023

**Etaients présents** : Olivier MERICQ, Jean DALLA ZANNA, Patrick MARTIN, Isabelle AUTULY-COLLINET, Martine LAMBERT, Catherine BAUDONNAT, Maité JUILLET

**Etait absent** : Pierre COMBES

- **Nouveau site d'adhésion FFRS** :
  - Le document envoyé par la FFRS pour préparer le nouveau site de la fédération a été complété et envoyé.
  - Le montant de l'inscription qui revient à la FFRS est directement prélevé sur le compte d'Astig, nous devons nous renseigner, lors de la formation du site, si cette procédure sera la même car les inscriptions seront payées en majorité par virement ou CB.
  - Le début des inscriptions est fixé au 1<sup>er</sup> septembre sur le nouveau site de la Fédé.
  - Un mail d'information sera envoyé par la FFRS aux adhérents concernant le nouveau logiciel et nous leur ferons également un mail pour les informer de l'augmentation des 6 euros sur la cotisation 2023-2024 (augmentation de la FFRS en raison de ce nouveau logiciel). Il faudra également les inciter à faire la procédure eux-mêmes.
  - Pour ceux qui n'ont pas internet ou qui ne souhaitent pas utiliser leur CB. Le chèque sera toujours possible. Pour les adhérents qui n'auraient pas internet ou qui ne pourraient pas faire leur inscription tout seuls, l'inscription se fera comme avant par le secrétariat (si paiement en CB la présence de l'adhérent sera indispensable).
  
- **A la prochaine AG**, nous devons redéfinir les propositions de cotisations (annuelle, abattement en cours d'année, remises...) pour la rentrée 2024-2025.
  
- **Carte découverte** : pour rappel cette carte a été mise en place par la fédération et est valable 3 mois non renouvelable. Nous la proposons à 20 euros à partir du mois d'avril aux nouveaux adhérents qui veulent essayer ou reprendre après un arrêt prolongé (8 euros pour la Fédé et 12 euros pour nous). Cette carte ne permet pas de participer aux séjours et aux formations.
  
- **Aquagym**, il faudrait vérifier qui est concerné et surtout si les accords avec la FFRS et Movidia sont toujours d'actualité. Nous retirerons cette activité de nos plaquettes mais nous maintiendrons juste l'information des avantages éventuels.
  
- **Au prochain CD**, nous devons parler d'une remise éventuelle de l'inscription pour les couples et pour les animateurs et également nous parlerons du paiement des séjours et sorties culturelles, nous aurons alors les cartes de dépôt de la banque et les informations du nouveau site. Les solutions Hello Asso ou le Crédit Mutuel seront également étudiés.
  
- **Frais engagés par les bénévoles** : Olivier doit remplir les Cerfa, les signer et les renvoyer à chaque animateur avec copie à Astig. Chacun est responsable de sa déclaration.
  
- **RGPD** : La mairie de Toulouse a envoyé un listing qui doit être signé par les adhérents toulousains pour se couvrir niveau RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Ce listing reprend les informations qu'Astig donne à la mairie (date de naissance et adresse personnelle) lors du repas et colis de fin d'année.

Jusqu'en septembre, les animateurs se chargeront de faire signer les adhérents lors de leur activité respective. A la rentrée le listing reviendra au bureau d'Astig et nous enverrons un mail à ceux qui n'auront pas signé pour qu'ils passent au bureau.

- **Liste de diffusion** : Serge va envoyer directement le mail pour ses sorties aux adhérents car il a créé sa base de données. Nous allons voir avec lui s'il veut bien être dans la boucle pour les transferts de mail des autres animateurs ce qui fera 4 personnes dédiées à cette action.
- **Activités cet été**, si les animateurs le peuvent et le souhaitent, il est possible de continuer les activités en comité restreint. Pas d'information générale aux adhérents.
- **Reprise des activités le lundi 4 septembre.**
- **Banques** : pour information, nous avons toujours le compte bancaire de la Caisse d'Épargne, c'est notre nouvelle banque Le Crédit Mutuel qui doit se charger de clôturer le compte de la CE.

**Prochain CD le jeudi 8 juin à 9h30.** Olivier doit se renseigner pour la salle de la MJC.